



Ecole des Frères Montgolfier
Grande Rue
91590 Mondeville

3^{ème} Conseil d'école

Vendredi 17 juin 2016

Etaient présents :

Mr Amiot, directeur
Mme Lasserre, Mme Besson, enseignantes
Mme Lataste, Mme Doré, Mme Coelho, Mme Da Silva représentantes des parents d'élèves pour l'année 2015-2016
Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées de la scolarité
Mr Delhotal, Maire de Mondeville

Etaient excusés :

Mme Neplaz, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Pochon, Mme Morienne, représentantes des parents d'élèves.

1) EFFECTIFS

L'école compte actuellement 73 élèves. 9 CM2 monteront en 6^{ème} en fin d'année et 2 Moyennes Sections vont à Videlles en GS. D'autre part, nous avons une prévision de 9 arrivées en petite section, d'une arrivée en moyenne section et d'une arrivée en CE2. Les prévisions d'effectif pour l'année 2016/2017 sont donc à ce jour d'environ 72 élèves.

Les élèves seront répartis de la manière suivante :

Cécile Besson : 9 PS, 8 MS, 6 GS, 23 élèves
Virginie Poidevin : 14 CP, 11 CE1, 25 élèves
Romain Amiot : 11 CE2, 7 CM1, 5 CM2, 23 élèves

Mme Lasserre étant nommée à titre provisoire sur son poste, elle quittera l'école en fin d'année. L'enseignante nommée à titre définitif, Virginie Poidevin, devrait prendre son poste l'an prochain.

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2016. Les listes de fournitures scolaires seront affichées sur le panneau de l'école début juillet. Elles seront également disponibles sur le site web de l'école.

2) NOUVEAUX PROGRAMMES (CYCLES 2 ET 3)

Changement de cycles :

Cycle1 : PS-MS-GS

Cycle 2 : CP-CE1-CE2

Cycle 3 : CM1-CM2-6^{ème}

Le travail du CM1 et du CM2 sera pensé avec le travail de la 6^{ème}.

Le socle commun des compétences est partagé en 5 domaines de formation : Les langages pour penser et communiquer ; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et les systèmes techniques ; les représentations du monde et l'activité humaine.

Je vous invite, pour plus de détails, à consulter les nouveaux programmes et le socle de connaissances, disponibles sur le site education.gouv.fr.

3) REFORME DU COLLEGE

La réforme du collège s'articule autour de plusieurs axes : de nouvelles mesures pédagogiques, une marge d'autonomie accrue pour les collèges, une nouvelle organisation des enseignements, des nouveaux programmes, un accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Vous trouverez plus de détails sur le site education.gouv.fr.

4) PROJET D'ECOLE

Actions réalisées pendant l'année :

- Travail autour des contes avec les élèves de Grande section tout au long de l'année.
- Production d'écrit cycle 2 et 3 : réalisation d'un recueil de textes (disponible sur Internet et dans les classes)
- Cycle 1 : travail avec la méthode Valentin toute au long de l'année.
- Cycle 2 : beaucoup de manipulation en résolution de problèmes durant l'année
- Cycle 3 : travail sur l'utilisation des schémas en résolution de problèmes, l'objectif étant de donner aux enfants des automatismes.
- Prévention des risques : l'école a participé à une journée auprès des pompiers et un travail sur les risques domestiques a été fait en classe.
- Education artistique : les élèves assistent à un cours d'histoire des arts une fois par semaine et ont réalisé trois expositions dans l'année.

Nous élaborerons un nouveau projet d'école sur trois ans à la rentrée (2016-2019).

5) ACTIONS PEDAGOGIQUES PASSEES ET A VENIR

▪ Evènements passés

- Histoire des arts cycles 1, 2 et 3 le jeudi après-midi.
- Informatique le mercredi matin. (Nous remercions Mme Rotteleur).
- Bibliothèque un vendredi sur deux. (Nous remercions Mme Soullié et Mme Redon). Installation d'un nouveau logiciel de bibliothèque (Nous remercions Laetitia Vera)
- Décloisonnements en chorale et découverte du monde pour les GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2.
- Projet théâtre avec Joëlle en CP. Deux représentations ont eu lieu : une devant les élèves de l'école, l'autre devant les parents, un samedi matin (Nous remercions Joëlle Bianco).
- Projet théâtre en CE1/CE2, dans la classe de Mme Lasserre. Deux représentations ont eu lieu : une devant les élèves de l'école, l'autre devant les parents, un mardi soir.
- Exposition « Entre ciel et mer ».
- Projet jardin dans les classes de cycles 2 et 3. Des semis ont été faits, le jardin est lancé (difficile avec le temps, nous avons pris beaucoup de retard.) Nous remercions Philippe pour avoir bêché le jardin.
- Visite de la ferme du Clos d'Artois et du conservatoire des plantes, à Milly-la-Forêt avec la classe de Mr Amiot.
- Visite du château de Breteuil avec la classe de Mme Lasserre. Visite guidée du château et conteuse.
- Journée en forêt, sur le thème des contes organisée par l'USEP, avec la classe de Mme Besson.
- Exposition sur le thème du tricot urbain. Très difficile à mettre en place en raison de la météo. L'exposition restera en place plusieurs jours. (Nous remercions la mairie de Mondeville et Joëlle Bianco).
- Journée avec les pompiers de Mondeville, à la caserne, le 19 mai. Nous remercions tous les participants.
- Animation Kapla le 30 mai, avec tous les élèves de l'école. Les parents désireux d'admirer les constructions ont pu se rendre à la salle polyvalente à 15h45.

Nous remercions Mme Rotteleur pour les séances d'informatique qu'elle propose aux élèves tous les mercredis.

Nous remercions Mme Soullié et Mme Redon qui s'occupent de la bibliothèque de l'école.

▪ Evènements à venir

- La Kermesse et le spectacle de chorale auront lieu le samedi 25 juin. Il manque toujours plusieurs parents d'élèves pour tenir les stands. Nous soulignons d'ailleurs **la grande difficulté** que nous avons eue, cette année, à réunir suffisamment de parents volontaires pour assurer la fête de l'école.
- Sortie au conservatoire des plantes de Milly-La-Forêt avec la classe de Mme Besson le 22 juin.
- Classe de mer au printemps 2017 avec la future classe de Mr Amiot. Une réunion d'informations est prévue le lundi 27 juin à 19h00.
- Pique-nique au terrain de la salle polyvalente prévue le 1^{er} juillet.
- Soins des poules pendant les vacances, un planning a été mis en place.

6) BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

- Bénéfices
 - 1200€ de l'APEM
 - 1448,50€ de l'appel à la coopérative.
- Dépenses importantes
 - 570,00€ pour l'animation Kapla
 - 279,00€ pour les sorties au conservatoire des plantes
 - 81,00€ pour la sortie à la ferme du clos d'Artois
 - 419,00€ pour la sortie au château de Breteuil

Solde actuel : 1272,00€

7) TRAVAUX COMMUNAUX

▪ Travaux effectués :

- Stores occultants sur les Velux du hall et sur une partie de la classe de Mme Besson.
- Pose de grilles sur les fenêtres du cabanon.
- Rénovation du carrelage des toilettes enseignants et dans la classe de Mme Lasserre.
- Réparation électrique, lampes extérieures.
- Nettoyage du cabanon.

▪ Travaux demandés :

- Nettoyage des cours de récréation pendant les vacances.
- Réparation des toilettes, fuites dans les toilettes des élèves.
- Réparations des toilettes adultes : robinet, débit.
- Tables des petites sections.
- Travaux dans l'école : aménagement du 1^{er} étage et escalier extérieur.
- Désinfection complète du Cabanon.

Nous signalons que le cabanon a été vandalisé **trois fois en seulement quelques mois**. Nous demandons à la mairie de mettre en place des moyens pour éviter que cela ne recommence durant les grandes vacances.

8) PERISCOLAIRE

▪ Restaurant scolaire

Nous demandons à ce que, l'année prochaine, un règlement soit créé, mis en service et appliqué lors du repas. En effet, ce moment se déroulant en partie dans les locaux de l'école, nous tenons à ce qu'il soit fait bon usage du matériel scolaire. Un règlement serait, de plus, bénéfique à tous, les enfants et le personnel encadrant ayant besoin de calme pour manger.

La mairie propose de le faire ensemble : enseignants, mairie et personnel communal.

9) QUESTIONS DIVERSES

• Etude dirigée

- Prévision d'inscription pour la rentrée 2016/2017
Mairie : 9 enfants (tous les formulaires d'inscription n'ayant pas encore été transmis à la mairie)
- Proposition d'ajout d'une séance le mardi :
Enseignants : volonté de conserver une soirée sans devoir pour les enfants. Si une autre séance devait être proposée, elle serait mise en place le vendredi. La question pourra être à nouveau abordée lorsque Madame Lasserre aura été remplacée et si son/sa remplaçant(e) souhaite diriger cette séance.

• Devoirs

- Devoirs du jeudi donnés le mardi plutôt que le mercredi ?
Enseignants : il est compliqué de donner les devoirs à l'avance, car ils sont fonction de ce qui est vu en classe. De plus, cela conviendrait mal aux élèves les moins âgés.

- Mise en ligne des devoirs sur le site internet de l'école?
Enseignants : trop contraignant pour l'utilisation qui en sera faite et il est important que les élèves copient leurs devoirs sur leurs cahiers afin de les responsabiliser.

▪ Cantine

- Mairie : visite des cuisines du prestataire SHCB qui finalement ne sera pas retenu. Projet de mutualisation pour un prestataire cantine avec les autres communes de la Communauté de Commune.

▪ Goûter

- Limiter le Nutella
Mairie : pourquoi ne pas proposer un goûter dans la semaine sans Nutella. Des fruits ou compotes sont déjà proposés à chaque goûter.
- Mise en place d'un petit « tableau du goûter »
Mairie : n'y est pas opposé. Il pourrait être fait par Térésa et avec les enfants sur le temps de garderie.
La mairie se renseigne sur l'éventualité qu'API fournisse le goûter.
- Temps de récréation à l'extérieur
Mairie : durant les dernières semaines, la garderie a accueilli une stagiaire qui a pu (quand le temps le permettait) proposer un temps d'activités ou de récréation à l'extérieur. La mairie s'est rendue compte que cela fonctionnait plutôt bien. Le recrutement pour pallier au départ du cantonnier est en cours et son profil devrait permettre de continuer à proposer ce temps de récréation à l'extérieur et d'encadrer les enfants sur le temps de garderie.

▪ USEP

- Départ de Mondeville lorsqu'un enseignant de Mondeville accompagne.
Enseignants : Cela peut être envisagé.

▪ Trajet école / salle polyvalente

- Eviter de faire prendre aux enfants le trottoir côté champ
Mairie et enseignants : pour des raisons de sécurité (pas de trottoir en face), les enfants continueront d'emprunter le trottoir longeant le champ.

▪ Mise en place d'un PEDT

- Mairie : compte-tenu des contraintes financières que cela engendrerait (participation financière des parents aux activités ce à quoi la mairie s'est toujours opposée) des résultats (activités pas toujours très bien structurées ou adaptées), du manque de locaux, la commune ne mettra pas de PEDT en place.